

# **Charte de notre équipe municipale**

Cette charte a vocation à compléter la charte officielle de l'élu(e) local(e), en mettant l'accent sur les repères et les valeurs communes qui nous animent toutes et tous depuis le début.

C'est pourquoi nous nous engageons toutes et tous à travailler ensemble, dans un esprit de solidarité, d'empathie, dans le respect de l'environnement, démocratiquement, pour le service du bien commun et l'avenir de notre commune.

## **1. Solidarité**

Les relations entre les personnes sont basées sur le respect, la courtoisie et la coopération. En cas de difficulté ou de surcharge d'un membre de l'équipe, il reçoit un soutien et une écoute bienveillante.

Nos connaissances et expériences sont partagées mutuellement.

Des moments de convivialité sont proposés pour renforcer la cohésion de l'équipe.

## **2. Cohérence écologique**

Nous veillerons à ce que nos actions contribuent à la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, ainsi qu'à l'atténuation du réchauffement climatique et de ses conséquences pour chacun d'entre nous.

## **3. Fonctionnement démocratique**

Les décisions sont prises collectivement, en transparence, dans le respect des différences d'opinion en cherchant le consensus.

Les informations circulent librement entre tous les membres.

L'expression de chacun est libre en respectant un temps de parole équitable.

La critique constructive est accueillie comme un outil de progrès.

## **4. Respect de la charte**

Un bilan de l'application de la charte est établi et discuté annuellement. Le maire en a la responsabilité.

